

Procédure Contrat de professionnalisation Faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST)

Intéressé par le contrat de professionnalisation ? Des questions sur les démarches à suivre ?

Laissez-moi vous guider !

L'étudiant dépose sa candidature sur la plate-forme e-candidat, accessible depuis le site de l'Université de Lille : <http://www.univ-lille.fr/etudes/candidater>, en précisant qu'il souhaite préparer sa formation en contrat de professionnalisation

En parallèle, il cherche une entreprise qui accepte de le recruter en contrat de professionnalisation

Quand il a trouvé l'entreprise, il demande au responsable RH la liste des missions qu'il devra assurer pendant son contrat

Il soumet cette liste de missions au responsable pédagogique, pour validation

Si la candidature de l'étudiant est retenue et s'il valide les missions, le responsable pédagogique en informe le Service FCA* de la FaSEST

Le Service FCA de la FaSEST envoie à l'étudiant une fiche pré-convention à compléter, accompagnée du programme et du planning de formation, à remettre à l'entreprise

L'étudiant complète cette fiche informatiquement avec l'entreprise (pdf modifiable) et la renvoie par mail au plus vite au Service FCA de la FaSEST

Des réception de ce document, le service FCA de la FaSEST rédige la convention de formation, qui sera signée par l'entreprise et l'université (l'étudiant n'est pas signataire de cette convention)

L'étudiant signe son contrat de travail (CERFA) avec l'entreprise (l'université n'est pas signataire du contrat de travail)

L'étudiant s'inscrit ensuite administrativement à l'université, en se rendant sur le site internet <http://inscriptions.univ-lille.fr>

Pour finaliser son inscription administrative, l'étudiant devra fournir la copie du contrat de travail et/ou de la convention de formation signée des deux parties

Rappel : en contrat de professionnalisation, l'étudiant n'a pas à régler les droits d'inscription ni la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Alors, qu'attendez-vous ?

Faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires (FaSEST)
Service Formation Continue et Alternance (FCA)
<https://fquest.univ-lille.fr> - alternance-fquest@univ-lille.fr

* FCA : Formation Continue et Alternance